

# ÎLE-DE-FRANCE 2040 : UN NOUVEL ÉQUILIBRE

PROJET ARRÊTÉ PAR LE CONSEIL RÉGIONAL  
LE 12 JUILLET 2023

## DÉVELOPPER L'INDÉPENDANCE PRODUCTIVE RÉGIONALE



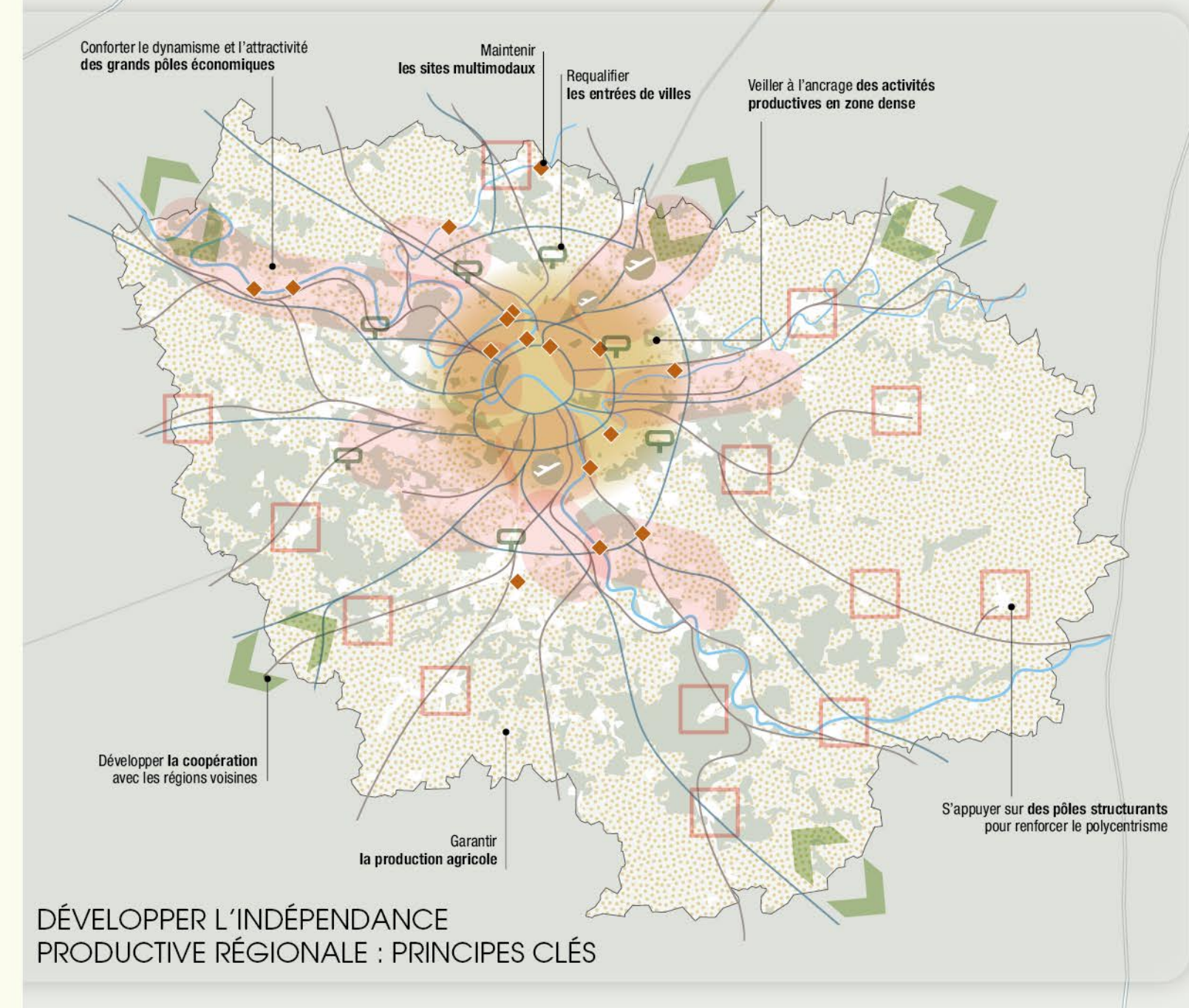

### CONFORTEUR L'ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION

- Polarité constituée d'une ou plusieurs communes
- Soutenir le site d'activités d'intérêt régional
- Requalifier/moderniser le site économique existant
- Requalifier le site commercial
- Ne pas compromettre le potentiel de mutation du site commercial
- Maintenir la compétitivité des quartiers d'affaires internationaux
- Nouvel espace d'urbanisation**
  - Secteur d'urbanisation préférentielle | petite ville, demi-pays
  - Secteur de développement industriel d'intérêt régional | petite ville, demi-pays
- Préserver la fonctionnalité de la plateforme aéroportuaire
- Limiter la mobilisation du potentiel d'urbanisation offert au titre du secteur de développement à proximité de la gare dans un rayon de 2 km
- Maintenir le site multimodal | Plateformes portuaires, chantiers de transport continental et traque
- Créer le site multimodal ou renforcer le potentiel multimodal du site | Plateformes portuaires, chantiers de transport continental et traque

- ### TRANSFORMER LE MÉTABOLISME FRANCIEN : SOBRIÉTÉ, CIRCULARITÉ ET PROXIMITÉ
- Préserver l'espace agricole
  - Préserver le bois, la forêt et les autres espaces naturels
  - Préserver l'accès au bassin d'exploitation stratégique de gisements franciliens de matériaux
  - Maintenir le site support de services urbains ou d'économie circulaire
  - Maintenir / rétablir la liaison agricole ou forestière d'intérêt régional

- ### COMPLÉTER LE RÉSEAU DE TRANSPORT EXISTANT
- Transport collectif**
    - Projet de gare
    - Réseau ferré
    - Métro
    - Transport en site propre, câble, navette fluviale
  - Transport routier**
    - Autoroute et voie rapide
    - Grand axe régional
  - Projet Vitis Île-de-France**
    - Aménagement fluvial

- ### FOND DE PLAN
- |                                  |                          |   |
|----------------------------------|--------------------------|---|
| <b>Occupation du sol</b>         | <b>Réseau routier</b>    | <b>Transport collectif</b>                                |
| Espace urbain construit          | Autoroute et voie rapide | Gare ferroviaire existante                                |
| Espace vert et espace de loisirs | Grand axe régional       | Voie ferrée   |
| Emprise aéroportuaire            | Grand axe régional       | Transport site propre                                     |
| Surface en eau                   | Grand axe régional       | Bus-tramway, tramway, trolleybus à haut niveau de service |
|                                  | Grand axe régional       | Métro   |



DÉVELOPPER L'INDÉPENDANCE  
PRODUCTIVE RÉGIONALE : PRINCIPES CLÉS